

NOTE D'INFORMATIONS

GRADES SUR DOSSIER

FFAAA-2018-09-NDI-CSDGE

En dehors des examens organisés par les fédérations françaises, les grades du 1er au 4e dan peuvent être obtenus sur dossier. Soit pour reconnaissance d'engagement fédéral au sein de son club et au-delà de son club pour les 3e et 4e Dan, soit pour raison médicale. Ces grades sur dossier sont délivrés par la CSDGE sans qu'aucun automatisme d'ancienneté n'intervienne.

Procédures et renseignements à fournir pour les demandes de nomination de grades sur dossier, de haut niveau (HN), ou par équivalence

Trois avis distincts ou plus sont demandés pour les dossiers :

- Le/la demandeur-se **qui ne peut être** le/la candidat-e.
- Un-e technicien-ne
- Un-e élu-e

Grades sur dossier – 1^{er} et 2^e dan

- Formulaire 6 avec une lettre motivée du / de la demandeur-se et un CV du / de la candidat-e ;
- Lettre motivée d'un-e technicien-ne : enseignant-e, DTR, membre du CTR ;
- Lettre motivée d'un-e élu-e : Président-e de Ligue ou de CID ;
- Photocopie des pages « Stages / Progressions techniques » du Passeport FFAAA ;
- Chèque de 30€ à l'ordre de la FFAAA (non remboursable).

Grades sur dossier – 3^e et 4^e dan

- Formulaire 6 avec une lettre motivée du / de la demandeur-se et un CV du / de la candidat-e ;
- Lettre motivée d'un-e technicien-ne : DTR, membre du CTR ;
- Lettre motivée d'un-e élu-e : Président-e de Ligue ou de CID ;
- Photocopie des pages « Stages / Progressions techniques » du Passeport FFAAA ;
- Chèque de 60€ à l'ordre de la FFAAA (non remboursable).

Rappel

Des âges minimaux sont fixés pour l'obtention de ces grades sur dossier qui ne pourront être délivrés qu'une seule fois.

1 ^{er} dan	2 ^e dan	3 ^e dan	4 ^e dan
35 ans	40 ans	45 ans	53 ans

La demande pour raison médicale sera accompagnée d'un certificat médical, qui précisera le caractère définitif de l'impossibilité de présenter un grade par examen.

NOTE D'INFORMATIONS GRADES SUR DOSSIER

Grade sur dossier – 5^e dan (HN)

- Formulaires 6 et 7 avec une lettre motivée du / de la demandeur-se et un CV du / de la candidat-e ;
- Lettre motivée d'un-e élu-e : Président-e de Ligue ou de CID ou membre du Comité directeur fédéral ;
- Lettre motivée du / de la DTR ; si pas de DTR dans la Ligue concernée : signature d'un 6^e, 7^e ou 8^e dan ;

Grade sur dossier – 6^e dan (HN)

- Formulaires 6 et 7 avec une lettre motivée du / de la demandeur-se et un CV du / de la candidat-e ;
- Lettre motivée du / de la DTR ou d'un membre du CTR ;
- Lettre motivée du / de la Président-e de Ligue ou de CID ;
- Lettre motivée d'un 7^e ou 8^e dan ;

Grade sur dossier – 7^e dan (HN)

- Formulaires 6 et 7 avec une lettre motivée du / de la demandeur-se et un CV du / de la candidat-e ;
- Lettre motivée des Président-e-s de Ligue et de CID ;
- Lettre du / de la Président-e du CTN et du / de la Président-e Fédéral-e ;

Grade sur dossier – 8^e dan (HN)

Uniquement sur demande du / de la Président-e du CTN et du / de la Président-e Fédéral-e.

Dossier d'appréciation - Formulaire 7 – Grades de haut niveau

Ce dossier fait l'objet d'un tableau à quatre niveaux d'appréciation (--, -, +, ++), devant être rempli par le/lademandeur-se et par tous ceux dont l'avis est sollicité pour le domaine qui les concerne, en ayant l'honnêteté de s'abstenir pour les domaines où compétence et connaissance ne sont pas avérées.

Tableau de synthèse	--	-	+	++
1. La compétence technique*				
2. La compétence pédagogique*				
3. Le respect de la déontologie				
4. La représentativité / le rayonnement *				
5. La présence réelle sur les tapis				
6. La disponibilité / responsabilité fédérale				
7. L'engagement pour la discipline				

* Critères prioritaires pour 6^e Dan et plus.

Pour remplir ce tableau et donner des avis étayés sur ces différents critères, il s'agit de prendre en compte un certain nombre d'indicateurs présentés dans le tableau ci-après.

En fonction du grade postulé, du / de la candidat-e et de la compétence du / de la demandeur-se, tous les critères ne sont pas forcément à renseigner. Certains critères se recoupent et peuvent utiliser les mêmes indicateurs.

NOTE D'INFORMATIONS GRADES SUR DOSSIER

Critères	Indicateurs
1. La compétence technique	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments du parcours : l'âge, début en Aïkido, le nombre d'années de pratique depuis le 1^{er} dan, cursus suivi (quels enseignant-e-s ?) - La reconnaissance de ses pairs sur le plan technique <p><i>Les critères 4 et 5 participent à étayer ce critère.</i></p>
2. La compétence pédagogique et sa production	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignant-e : oui / non. Depuis combien d'années ? Diplômes ? - Développement du ou des clubs : nombre d'adhérent-e-s, - Nombre de candidat-e-s présentés et reçus aux passages de grades dan, - Participation à des stages de formation continue, - Production de documents pédagogiques (articles, supports), - Animation d'école de cadre et/ou de stages de formation (formation de formateurs), ...
3. Le respect de la déontologie	Comportement conforme à l'esprit de la discipline et à l'égard de son environnement de pratique. Absence de faits précis allant à l'encontre de cette exigence
4. La représentativité et le rayonnement	<p><u>Notoriété régionale, nationale et internationale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sollicitations venant des CID et ligues, - Nombre de stages animés à l'étranger, nombre de pays visités, - Nombre de démonstrations, - Nombre de publications, de prises de parole sur et autour de l'Aïkido
5. La présence réelle sur les tatamis	<p><u>Payer de sa personne au quotidien comme dans les manifestations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La participation effective aux stages de ligue, nationaux, internationaux, - Nombre de stages suivis depuis un an, - Séjours à l'Aïkikaï, ...
6. La disponibilité et la responsabilité fédérales	<p><u>S'inscrire dans le cadre collectif de la fédération :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du CTR, CTN : oui / non, - Volontaire pour être examinateur (grades dan, diplômes d'enseignement), - Participation aux manifestations fédérales, - Implication au sein des instances fédérales (réunions...), ...
7. L'engagement pour la discipline	Eventuellement dans des tâches obscures et ingrates (notamment au niveau du club).

NOTE D'INFORMATIONS

GRADES SUR DOSSIER

Grade par équivalence

- Formulaire 6 avec une lettre motivée du / de la demandeur-se et un CV du / de la candidat-e ;
- Attestation de domiciliation du pays où le ou les grades demandés ont été obtenus ;
- Copie des diplômes étrangers obtenus ;
- Chèque de 30€ pour les demandes de 1er et 2e dan et de 60€ pour les demandes de 3e et 4e Dan, à l'ordre de la FFAAA.

Rappel

Les demandes doivent être adressées au / à la Président-e de Ligue qui vérifiera, complétera et signera le dossier avant de l'envoyer à la Fédération. Le dossier peut être déposé toute l'année. Tout dossier incomplet ne sera pas traité et le/la demandeur-se en sera avisé-e. La durée de traitement est déterminée en fonction de la date d'arrivée du dossier et du numéro d'enregistrement attribué.

La CSDGE est souveraine dans ses décisions, qu'elle n'a pas à justifier. Toutefois, et dans un souci de transparence, elle s'attachera à expliquer la ou les raisons de refus au / à la demandeur-se.

